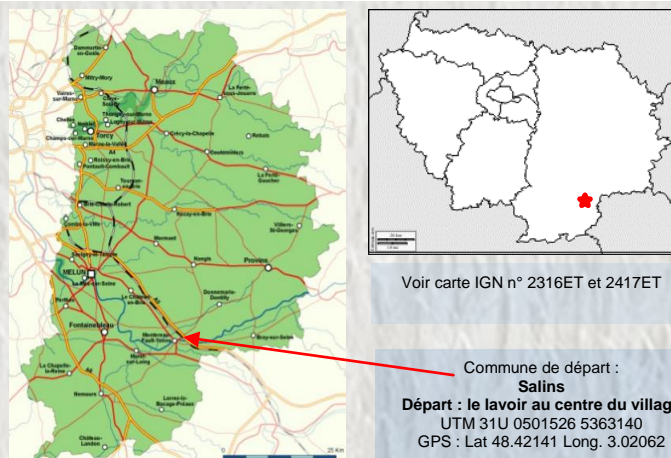


Les Cornus

A l'origine, Salins se nommait Villeneuve-la-Cornue, du nom de son seigneur Symon Li Cornu (XIII^{ème} siècle). Chevalier, il devait comme vassal, trois mois de garde par an à la tour de Provins. Au cours de ces séjours, il se fit construire une demeure fortifiée autour de laquelle se créa le village de Villaneufves qui devint Villeneuve-la-Cornue.

Au XVII^{ème} siècle, il était d'usage d'appeler les dames des seigneuries du nom de leurs terres. La femme du chevalier Symon Garnier, alors seigneur de Villeneuve-la-Cornue demanda au roi Louis XIV de changer le nom de son village en celui de Salins, son époux étant déjà seigneur de Salins en Jura. Par coquetterie, dit-on pour évincer ce vilain nom...



Accès : Salins, à 10 km au nord-est de Montereau-Fault Yonne apr la D403 (direction Donnemarie-Dontilly)

Informations pratiques : Superette, restaurant

Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
 - En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
 - Respectez la nature et la propriété privée.
 - N'abandonnez pas de détritux.
 - Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
 - Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com



Salins Sur les pas des Cornus



L'église de Salins – Photo CC2F ©

Salins, anciennement appelé Villeneuve-la-Cornue du nom de son seigneur Symon le Cornu, eut son apogée grâce à l'industrie céramique, comme en témoigne encore le nom de certains lieux-dits traversés.



11,6 km



3 h 00



Jaune



Moyen

CODERANDO 77
Quartier Henri IV - Place d'Armes
77300 FONTAINEBLEAU
01 60 39 60 69 – www.randonnee-77.com -



Mise à jour - Juin 2018 -

Sur les pas des Cornus

- 1** Prendre à gauche du lavoir, franchir le ru de l'Étang, puis aller à gauche pour le longer sur 400m. Emprunter la passerelle à gauche, suivre la route à gauche et au carrefour, monter par la route à droite sur 200m.
- 2** S'engager à droite sur le chemin des Larrons, passer sous les lignes à hautes tension et à la bifurcation, gravir le chemin à gauche.
- 3** À la ferme, continuer tout droit par le chemin herbeux. À la fourche tourner à gauche en lisière, puis traverser le bois.
- 4** Prendre la route à gauche, continuer tout droit, laisser la ferme de Gilly à gauche et monter par le chemin qui mène à la ferme de la Grande-Vente.
- 5** Avant les bâtiments, emprunter la route à gauche sur 400 m et descendre à gauche. À l'entrée de Repentailles, tourner à droite puis à gauche. Dans le virage, dévaler en face le raidillon, puis suivre à droite le chemin herbeux. Gravier la route à droite sur 30m, puis s'engager à gauche sur le sentier herbeux. Au T, aller à gauche sur 30m, puis bifurquer à droite sur le chemin caillouteux. Couper la D403 (prudence !) et continuer en face le chemin qui serpente jusqu'au Crayon.
- 6** Descendre par la route qui vire à droite. Emprunter à droite la rue du Crayon et dans le hameau du Rôti, la rue du Moulin-à-Vent à droite. Au carrefour en Y, rester à gauche. À la sortie du hameau, tourner à droite puis à gauche. Longer la D29 à gauche sur 250 m (prudence !).
- 7** Obliquer à gauche sur le sentier pierreux. À la fourche poursuivre à gauche en direction de Salins. Au mur de la propriété, se diriger à droite, enjamber le ru et monter en face. Prendre la D403 à gauche, passer devant l'église, franchir le pont et rejoindre la place du lavoir.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".